

3 décembre 2009

## Eandis lance un projet pilote 'véhicules électriques'

*Eandis a décidé d'acquérir dix véhicules électriques et de les mettre gratuitement à la disposition des membres de son personnel qui pratiquent le covoiturage. Selon Geert Versnick, président d'Eandis, l'entreprise compte se servir de ce projet pilote pour évaluer l'impact des véhicules électriques sur le réseau de distribution. L'initiative s'inscrit en outre dans la campagne de sensibilisation 'empreinte écologique' lancée au sein d'Eandis.*

### Suivre de près cette nouvelle technologie

Les véhicules électriques ne courent pas encore les rues. Une fois qu'elles seront bien intégrées, leur utilisation et l'énergie nécessaire pour recharger leurs batteries auront un impact considérable sur la capacité du réseau. Le développement d'un réseau efficace de points de rechargement constitue également une étape essentielle de cette évolution. Avec ce projet pilote, Eandis souhaite donc **acquérir de l'expérience**, surtout au niveau de l'interaction avec le réseau de distribution.

Eandis entend **suivre de près l'évolution** des véhicules électriques et les conditions annexes à leur introduction. Dans le même esprit, Eandis affiche sa volonté de participer à des projets flamands en la matière. Une telle démarche est nécessaire pour pouvoir choisir à l'avenir les solutions les plus adéquates, pour de nouvelles applications sur le réseau ou des adaptations d'infrastructures.

### Donner le bon exemple pour atteindre les objectifs 20-20-20

Eandis souhaite donner le bon exemple dans le contexte des objectifs 20-20-20, et ce projet contribue de différentes façons à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

- Les véhicules électriques ne provoquent **pas d'émissions de CO<sub>2</sub> en roulant**.
- Les véhicules électriques ne sont confiés qu'à des membres du personnel qui pratiquent le **covoiturage**, ce qui permet de réduire le nombre total de kilomètres parcourus sur route par le personnel.
- Il est question de recharger les véhicules électriques à l'aide d'une électricité produite à partir de **sources d'énergie renouvelable**.

## Réduction de l'empreinte écologique

L'acquisition de véhicules électriques pour le personnel s'intègre également dans la campagne de sensibilisation '**Empreinte écologique**' lancée au sein d'Eandis. Un plan d'approche a été défini pour initier des mesures de réduction dans tous les segments de l'entreprise. En plus de l'énergie utilisée dans les bâtiments, la **mobilité** semble également avoir un **grand impact** sur l'empreinte écologique.

Eandis souhaite, pour les trajets domicile-travail, les voitures de leasing et les déplacements de service, parcourir **moins de kilomètres** et **des kilomètres moins polluants**. Le **covoiturage** et un **parc automobile plus respectueux de l'environnement** peuvent notamment y contribuer.



**Contact presse Eandis : Simon Van Wijmeersch**

tél. 09 263 45 54 - GSM 0476 30 10 34

e-mail : [simon.vanwijmeersch@eandis.be](mailto:simon.vanwijmeersch@eandis.be)

[www.eandis.be](http://www.eandis.be)

*Eandis est l'entreprise qui, pour l'électricité et le gaz naturel, effectue les tâches d'exploitation pour les gestionnaires de réseau de distribution mixtes flamands Gaselwest, IMEA, Imewo, Intergem, Iveka, Iverlek et Sibelaaz.*

